

LE CHEMIN DE STEVENSON NORD EN 7 JOURS

Le chemin de Stevenson du Puy en Velay à Chasseradès en hôtels et auberges

7 jours / 6 nuits / 6 jours de randonnées itinérantes

Les étapes :

Cette randonnée est organisée au départ du Puy en Velay. Après une première nuit en Haute Loire, vous commencez votre séjour avec une première étape dans le Velay jusqu'à Monastier sur Gazeille, point de départ historique de Stevenson. Vous parcourrez ensuite la Lozère et le Gévaudan pour arriver à Chasseradès.

Nous vous proposerons pour ce voyage de faire une étape par l'abbaye de Notre Dame des Neiges, chez le moniales qui accueillent en donativo (offrandes libres)

Pour ce parcours, vous ferez 6 journées de randonnée .

Les hébergements :

Nous avons déniché, au détour du chemin de Stevenson, quelques hébergements qui nous correspondent bien. Vous y serez *"comme à la maison"*. Ceux ci sont principalement situés sur le GR70, et quelquefois un peu en retrait. Vous serez attendus à partir de 17h dans la plupart des cas.

Le GR70 :

Le chemin emprunté par Robert Louis Stevenson en 1878, le GR70, relie les départements de la Haute Loire et du Gard en passant par l'Ardèche et la Lozère. Aujourd'hui, bien d'autres GR croisent cette première trace. Nous vous proposons d'enrichir votre voyage en les découvrant par petites touches.

L'abbaye de Notre Dame des Neiges :

Vous arriverez sur le site de l'Abbaye à l'heure que vous voulez, mais vous ne serez accueillis à «La Maison de Zachée» qu'à partir de 17h (15h par mauvais temps). L'accueil est tout près de la boutique monastique.

La maison comporte essentiellement des chambres à 2 lits, avec lavabo. Les douches et les W.C. sont sur le même palier. Les draps ne sont pas fournis. Des couvertures sont à votre disposition. Vous devrez amener votre duvet ou un drap de sac.

L'accueil se fait pour une seule nuitée : dîner, coucher et petit déjeuner. Les chambres doivent être libérées pour 9h00. Les chevaux et les ânes seront accueillis dans un enclos. Les chiens ne sont pas acceptés. L'accueil fonctionne selon le principe « Donativo » : offrande libre. Un tronc pour recevoir cette offrande est à votre disposition, espèces ou chèques (sauf chèques vacances). L'abbaye n'assure pas le service des « pique niques ». Il y a ce qu'il faut au village de La Bastide, à 3 km de l'Abbaye, où se trouve un magasin multiservices (en face de l'église), et une borne Wifi à l'office du tourisme.

Arrivés à l'abbaye, vous pourrez apprécier le calme du site, visiter l'église abbatiale, participer à un office avec les moniales, visiter le mémorial du Bienheureux Charles de Foucauld, visionner le film qui présente l'abbaye... et même passer à la boutique monastique (fermée le mardi).

PROGRAMME

Jour 01 : Le Puy en Velay

Au commencement, les volcans d'Auvergne crachent leur magma incandescent sur le Velay. Une fois refroidi, le basalte devient un piton sur lequel les hommes construisent un monument religieux.

Pour profiter pleinement de la vieille ville, prévoyez une journée à pied. Les flâneries à travers ses ruelles, le soir au clair de lune, laisseront des impressions inoubliables.

Première nuit en B&B en hôtel* au Puy en Velay**

Découverte libre de la ville du Puy et de sa cathédrale.

Au puy en Velay, vous serez logé à proximité du centre ville.

Vous pourrez dîner en ville dans les nombreux restaurants du Puy en Velay ou directement à votre hébergement.

Jour 02 : Le Monastier sur Gazeille

Le Monastier sur Gazeille, un doux mélange coloré entre reliefs volcaniques et hauts plateaux agricoles....

C'est le point d'origine de cette histoire. Stevenson y était resté un long mois pour préparer son voyage et y fit l'acquisition de Modestine, son ânesse. Vous y trouverez certainement un peu de temps pour découvrir l'église abbatiale du XII (architecture romane bourguignonne caractérisée).

Nuit en 1/2 pension

Etape de 19,7km 5h30 environ D+ 660m D- 380m

Cette étape emprunte exclusivement le GR70.

A Monastier, votre hébergement se situe dans le village ou à proximité.

Jour 03 : Le Bouchet Saint Nicolas

Le lac du Bouchet dessine un vaste cercle au milieu d'une forêt d'épicéa et de sapin. Le cratère volcanique impose son calme et vous invite à une longue pause au bord de l'eau avant de rejoindre votre hébergement dans le coeur du village.

Nuit en 1/2 pension

Etape de 24,5km 6h45 environ D+ 790m D- 500m

Cette étape emprunte exclusivement le GR70.

Votre hébergement au Bouchet St Nicolas se situe en coeur de village.

Jour 04 : Pradelles

Continuez votre chemin pour plonger au coeur de cette région, à la limite entre la Lozère et l'Ardèche. Ici règne le calme et la tranquillité.

Nuit en 1/2 pension

Etape d'environ 21,5km 5h15 de marche environ D+ 330m D- 400m

Cette étape emprunte exclusivement le GR70.

Votre hébergement à Pradelles se situe en coeur de village.

Jour 05 : Cheylard l'Éveque

La Margeride est un espace où le granit à gros cristaux est omniprésent. Partout d'énormes blocs jalonnent les landes et s'amoncellent en de pittoresques pyramides. Les chemins pèlerins y croisent ceux des maquisards de la résistance.

Nuit en 1/2 pension

Étape de 22 km environ 5h45 de marche D+ 470 D -500

Cette étape emprunte le GR70.

Votre hébergement pour cette étape pourra être légèrement en retrait du chemin de Stevenson

Jour 06 : La Bastide Puylaurent

La vue s'élargit sur la Vallée de l'Allier et les ruines du château de Luc construit avant le XIIe siècle sur un emplacement celtique. Il s'agit de l'une des forteresses militaires sur le chemin de Régordane, celui du pèlerinage de Saint-Gilles.

Nuit en 1/2 pension

Étape de 22km environ 5h de marche D+ 620 D -720

Cette étape emprunte le GR70 mais vous pourrez modifier votre parcours selon votre envie de passer une nuit à l'Abbaye de Notre Dame des Neiges.

Votre hébergement pour cette étape pourra être légèrement en retrait du chemin de Stevenson

Jour 07 : Chasseradès - fin du séjour

Le GR70 gagne maintenant les pentes du Goulet par les chemins forestiers du Moure de la Gardille. Une montée qui offre de très belles vues sur les forêts d'Ardèche et de Lozère.

Vous arrivez à Chasseradès en début d'après-midi et vous prenez directement notre navette pour revenir au Puy en Velay. (navette vers 16h à réserver à l'inscription)

Vous pouvez aussi nous demander une nuit supplémentaire (sous réserve de disponibilité à Chasseradès en ½ pension)

Retour au Puy en Velay

Étape de 12km 4h00 environ D+ 400 D- 280m

Cette étape emprunte le GR70 mais selon votre étape de la veille, des modifications sont possibles.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

A votre premier hébergement vers 17h

Arrivée en train

Aller : Gare SNCF du Puy en Velay (04.71.07.71.63). Ligne Le Puy en Velay/St Etienne/Lyon - Ligne Le Puy en Velay/St Georges d'Aurac/Clermont-Ferrand

Arrivée en voiture

Aller : Le Puy en Velay se situe en Haute-Loire, Carte Michelin N°76.

Vous pouvez laisser votre voiture au Puy en Velay au parking souterrain Place du Breuil ou avenue Maréchal Foch

Vous pouvez également laisser votre véhicule sur le parking de l'hôtel (à réserver à l'inscription).

Retour : Transfert vers le Puy en Velay si vous avez réservé ce service (réservation à l'inscription obligatoire).

Parking : Parking pour votre véhicule au Puy en Velay : forfait "randonneur" à 60€ environ pour 2 semaines de stationnement.

DISPERSION

Fin du séjour après la dernière journée de randonnée à Chasseradès, vers 16h.

Le rendez-vous avec la navette sera au coeur du village de Chasseradès

COMMENT VOYAGER ?

Vous allez voyager à pied dans les Cévennes, aucune formalité particulière bien sûr !
Cependant, avez vous pensé à votre moyen de transport pour venir et pour repartir ?

Nos séjours sont tous organisés pour vous permettre d'arriver et de repartir en train. La ville de départ étant LE PUY EN VELAY, vous devriez trouver le bon trajet facilement. N'hésitez pas à nous demander si vous avez besoin d'informations complémentaires. 😊

NIVEAU

NIVEAU 2-3

5 à 6 heures de marche avec des dénivelés de 450 à 700 mètres. Pas de difficulté technique.

Système de cotation des randonnées :

La notion de « difficulté » des randonnées est souvent évoquée. Soit via les commentaires que vous nous renvoyez, soit via les accompagnateurs pendant vos séjours.

Il nous paraît donc important de faire un point sur le sujet. L'idée est qu'un randonneur occasionnel puisse facilement estimer la difficulté de la randonnée avant de s'engager :

Itinéraire demandant un minimum d'expérience sur sentiers de moyenne montagne généralement bien matérialisés.

Un petit entraînement à la marche en montagne peut être nécessaire, notamment pour faire face au dénivelé et à la longueur de la marche.

Le sentier n'est pas toujours de bonne qualité et il peut y avoir des passages dans des cailloux, compliquant un peu la marche et la rendant plus pénible.

4 à 6h de marche sur la journée (hors temps de pause)

Des chaussures de rando à tige haute et un habillement adapté à la météo est nécessaire.

Dénivelée positive comprise entre 500 et 700m : Mieux vaut être en forme, ou être un minimum sportif, mais cela reste tout à fait faisable si vous êtes habitué à un peu d'activité physique, même légère.

- Si vous êtes en autonomie, il peut y avoir des passages hors-sentier, mais l'itinéraire reste en général évident.
- Certains passages peuvent être ponctuellement exposés, et des glissades ou des faux-pas doivent y être évités par une marche prudente.
- Il faudra éventuellement faire attention à la praticabilité de l'itinéraire en fonction des conditions météo.

HEBERGEMENT

- **Nous avons déniché pour vous, le temps d'une nuit :**

Nous avons déniché, au détour du chemin de Stevenson, quelques hébergements qui nous correspondent bien. Vous y serez *"comme à la maison"*. Ceux-ci sont principalement situés sur le GR70, et quelquefois un peu en retrait.

- **A quelle heure arriver à votre hébergement ?**

Comme vous l'avez compris, vous serez bien souvent accueillis par des particuliers qui prennent le temps d'organiser votre venue. Pour que votre hôte vous réserve son plus beau sourire, n'arrivez pas avant 17h. Merci pour eux.

- **Note importante :**

Selon les disponibilités au moment de votre réservation, nous pouvons vous proposer d'autres solutions d'hébergement avec des adaptations de parcours pouvant aller jusqu'à modifier ponctuellement l'itinéraire. Le parcours sera alors recalculé et un transfert pourra alors être nécessaire.

- **L'abbaye de Notre Dame des Neiges**

Vous arriverez sur le site de l'Abbaye à l'heure que vous voulez, mais vous ne serez accueillis à «La Maison de Zachée» qu'à partir de 17h (15h par mauvais temps). L'accueil est tout près de la boutique monastique.

La maison comporte essentiellement des chambres à 2 lits, avec lavabo. Les douches et les W.C. sont sur le même palier. Les draps ne sont pas fournis. Des couvertures sont à votre disposition. Vous devrez amener votre duvet ou un drap de sac.

L'accueil se fait pour une seule nuitée : dîner, coucher et petit déjeuner. Les chambres doivent être libérées pour 9h00. Les chevaux et les ânes seront accueillis dans un enclos. Les chiens ne sont pas acceptés. L'accueil fonctionne selon le principe « Donativo » : offrande libre. Un tronc pour recevoir cette offrande est à votre disposition, espèces ou chèques (sauf chèques vacances). L'abbaye n'assure pas le service des « pique niques ». Il y a ce qu'il faut au village de La Bastide, à 3 km de l'Abbaye, où se trouve un magasin multiservices (en face de l'église), et une borne Wifi à l'office du tourisme.

Arrivés à l'abbaye, vous pourrez apprécier le calme du site, visiter l'église abbatiale, participer à un office avec les moniales, visiter le mémorial du Bienheureux Charles de Foucauld, visionner le film qui présente l'abbaye... et même passer à la boutique monastique (fermée le mardi).

RESTAURATION : Selon les hébergements, vous serez en formule B&B (vous prenez le petit déjeuner à l'hébergement) ou en formule en 1/2 pension (le dîner et le petit déjeuner seront pris à l'hébergement).

DOSSIER DE RANDONNEE « NUMERIQUE »

Une application gratuite GPS de randonnée vous guide dans les Cévennes !

Cette proposition de randonnée est établie sur la base d'un dossier numérique pour limiter l'impact environnemental qui correspond à l'usage du papier.

Nous avons mis en place une appli mobile qui a été pensée et conçue pour vous accompagner et vous guider lors de toutes les étapes de votre voyage. Entièrement offline, elle contient une carte interactive complète par itinéraire avec une multitude d'informations sur votre parcours et les sites d'intérêt.

Les bonnes adresses y sont en bonne position, les points de pique-nique idéaux aussi !

C'est bien sûr un GPS de guidage mais surtout un véritable assistant avant, pendant et après votre voyage !

Nous vous fournissons ce carnet de route numérique complet qui vous permettra d'effectuer cette randonnée sans accompagnateur.

Nous vous conseillons par ailleurs d'être muni d'une boussole et de savoir "lire" une carte.

DOSSIER DE RANDONNEE « Tout papier »

C'est toujours possible ! (Option avec supplément, à réserver à l'inscription)

Même si nous sommes convaincus que la version numérique représente la meilleure option pour organiser ce séjour, nous pouvons toujours vous proposer un dossier de voyage avec toutes les informations nécessaires à sa bonne réalisation.

Il contient les mêmes informations que la version numérique avec en complément :

- *Une carte 1/90 000 de la région*
- *Des étiquettes bagages*
- *Un sac pique-nique par participant*

GROUPE

Minimum 1 personne, sans supplément (hors chambre individuelle). Nous conseillons évidemment de partir à deux pour des raisons simples de sécurité (et d'économies).

TRANSFERTS

Transfert retour à horaire fixe : compris dans notre offre (réservation à l'inscription uniquement). Le point et l'heure de départ de la navette sera indiqué dans votre dossier. Bien souvent, il s'agit d'un lieu "commun" par village et ne correspond pas forcément à votre hébergement, il vous faudra en fonction vous déplacer jusqu'au lieu de regroupement.

Cette randonnée s'effectue en itinérance globale, mais nous pouvons, si vous le souhaitez, organiser un transfert taxi pour vous alléger une étape.

Également, cela peut s'avérer assez compliqué de trouver de la disponibilité dans le secteur Sud du chemin de de Stevenson (entre le Pont de Montvert et Sainte Etienne Vallée Française). Nous vous proposerons peut-être un petit transfert en taxi pour rejoindre un hébergement trop éloigné de votre parcours.

PORTAGE DES BAGAGES

Un véhicule assure le transport de vos bagages d'un hébergement à l'autre pendant votre séjour, vous n'aurez donc pas de sac à porter, sauf toutefois le nécessaire de la journée qui tiendra sans problème dans un petit sac à dos de 30 ou 40 litres.

Nous prenons en charge le transport de 1 bagage par personne et de 13 kg maximum.

Le transporteur pourra vous facturer en fin de randonnée un supplément si les bagages sont trop lourds ou trop nombreux.

Les bagages sont à déposer le matin à l'accueil de votre hébergement, vers 8h. Ils seront livrés à votre hébergement suivant entre 17h et 18h30 selon les étapes.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Nous vous conseillons par ailleurs d'être muni d'une boussole et d'emporter avec vous une batterie de recharge externe de secours pour votre GPS ou votre téléphone.

Vous randonnez avec un petit sac à dos de 30 ou 40 litres pour la journée dans lequel vous mettrez vos vêtements de protection, pique-nique de midi, gourde, appareil photo, ...

Ne vous chargez pas trop pour ce voyage ! Avec un peu d'habitude, votre bagage ne devrait pas dépasser 8 -10 kg, tout compris, (bagage transporté + sac de la journée)

Équipement individuel : Le principe des 3 couches permet de gérer toutes les situations pendant la randonnée :

- Un sous-pull (tee-shirt) à manches courtes ou longues en matière respirante (fibre creuse).
- Une veste en fourrure polaire chaude.
- Une veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit de rajouter la veste imperméable. Par temps froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable. Prévoir des vêtements qui sèchent rapidement et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible. Eviter les anoraks trop chauds et encombrants.

En complément pour ne rien oublier :

- Chaussures, imperméables et tenant bien aux pieds (chaussures de montagne ou chaussures de marche type "trekking" en cuir ou cuir et Goretex.
- Une tenue de rechange confortable et une paire de chaussures légères pour l'étape ;
- Petite pharmacie personnelle (désinfectant, antalgique, élastoplaste, pansements adhésifs, double peau, plus vos médicaments personnels... ;
- Pour les pique-niques : un bol plastique type Tupperware ; des couverts ; un gobelet ; un couteau pliant (type opinel) ; une gourde et/ ou une thermos (un litre minimum) ;
- Une lampe de poche légère (de préférence frontale)
- Une pochette plastique étanche avec : la Carte Nationale d'Identité ou le Passeport (valide) ; le dépliant de votre assurance reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit cette assurance) ou votre assurance personnelle ;
- Argent : dépenses personnelles (boissons en cours de rando, visites...)

Facultatif :

- Un équipement photo ;
- Une paire de jumelles ;
- Une couverture de survie

DATES ET PRIX

Départs possibles tous les jours à partir du 1er avril jusqu'au 31 octobre 2026 (en fonction de la météo).

- Budget pour 7 jours / 6 nuits : à partir de 769€/personne

OPTIONS

- Supplément chambre individuelle : 168€ (28€/nuit/personne - selon disponibilité)
- Une nuit à l'abbaye de Notre Dame des Neiges en donativo (offrandes libres) : - 52€/personne (selon disponibilité)
- Nuit supplémentaire en chambre double en B&B : 88€/p
- Nuit supplémentaire en chambre individuelle en B&B : 118€/p
- Dossier de randonnée "tout papier" : 32€ par dossier
- Demi-pension le premier jour au Puy en Velay : 32€/p
- Voyage avec un animal de compagnie : 80€
- Transport d'un bagage supplémentaire : 48€/bagage
- Frais de transport par animal de compagnie (sous réserve d'acceptation de notre transporteur) : +40€

LE PRIX COMPREND

- 5 nuits en 1/2 pension
- 1 nuit en B&B au Puy en Velay
- Le transport des bagages
- La navette de retour le dernier jour
- L'application de guidage dédiée d'étape à étape
- L'organisation et la préparation du séjour
- Notre assistance pendant toute la durée du séjour

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Le diner du premier jour
- Les assurances
- Le dossier de voyage "tout papier"

A PAYER SUR PLACE

- Le diner du premier jour au Puy en Velay
- Les piques niques
- Les boissons et dépenses personnelles
- Les taxes de séjour

POUR EN SAVOIR PLUS

DESCRIPTION

BIBLIOGRAPHIE

- Topo-Guide : 'Le Chemin de Stevenson GR 70'
- Le roman de RL Stevenson : 'Voyage avec un âne dans Les Cévennes'

LE VELAY : Les hautes plateaux du Velay offrent une grande variété de territoires ; 3 régions naturelles s'individualisent : à l'Ouest le Déves, à l'Est le plateau oriental aussi appelé le Mezenc et au centre le bassin du Puy.

Entre la chaîne du Déves et le massif du Mézenc s'étire un pays montagneux où les paysages restent la trace d'un passé volcaniques tumultueux.

Le Mont Mézenc d'origine volcanique culmine à 1753 mètres d'altitude. Il a la particularité d'avoir un découpage administratif de ses cimes entre deux départements l'Ardèche (1753m)

et Haute Loire (1744m) C'est également une réserve biologique qui fait partie des espaces naturels protégés avec une volonté de conserver le patrimoine local et forestier (landes, mares, tourbières, dunes).

Dans cette réserve, 6 communes des 2 départements (dont Freycenet la Cuche) une gestion commune pour la protection d'espèces ou d'habitats menacés a été mis en place afin de préserver l'espace.

Situé entre les vallées de la Loire et de l'Allier, le Velay est un plateau basaltique issu des éruptions des volcans auvergnats. L'action de l'érosion lui a donné ses paysages actuels si typiques, à l'image du Puy-en-Velay, un bassin hérissé de pitons volcaniques.

LE GEVAUDAN : Grâce à la variété de ses paysages de moyenne montagne, à la fois préservés et mis en valeur par l'agropastoralisme, le Pays du Gévaudan est un territoire propice aux sports de pleine nature et au développement d'un tourisme durable et de qualité. Situé à seulement 1h30 de Montpellier et de Clermont-Ferrand, le Pays du Gévaudan dispose d'atouts majeurs pour des séjours en famille ou entre amis, avec des sites emblématiques comme le Point Sublime (Gorges du Tarn), de nombreux circuits de randonnées à pieds (GR Chemin de Saint-Jacques de Compostelle, Saint-Guilhem-le Désert, Urbain V) ou en vélo (Vallée du Lot), la pratique de l'escalade, la baignade ou encore le ski dans les stations de l'Aubrac et de la Margeride. Le développement des activités de pleine nature a été reconnu récemment pour la partie ouest du Pays par la création d'un Pôle de Pleine Nature, porté par le Parc naturel régional de l'Aubrac.

Le Pays du Gévaudan séduira également les adeptes de belles pierres par la richesse de son histoire et de son patrimoine, avec les cités médiévales de Marvejols et du Malzieu-Ville, mais aussi Javols qui fut un site important de la période gallo-romaine.

LE MONT LOZERE : Le point culminant des Cévennes !

Au cours de votre parcours vous arriverez au pic de Finiels s'élevant à 1699 m d'altitude.

Ailleurs, la végétation s'orne de graminées, de pensées et de tulipes sauvages, de genêt purgatif, de gentiane jaune, de myrtille, de callune, de canche flexueuse... Sans oublier la faune et ses lézards, oiseaux migrateurs, sangliers, cerfs et chevreuils qu'il n'est pas rare de voir dans les forêts de hêtres et de sapins. Menhirs, vestiges gallo-romains, villages médiévaux, c'est un musée à ciel ouvert que l'on peut contempler à loisir. Alors ne vous privez pas ! Le long des montjoies, ces pierres dressées qui guidèrent déjà Robert Louis Stevenson en son temps, le sentier grimpe, grimpe, grimpe. Il n'a pas jugé utile de faire des zigzags. Tel une flèche, il se lance droit devant à l'assaut du toit de la Lozère. Serez-vous aussi véloce, lorsqu'à votre tour, vous vous confronterez aux 4 kms de pente pour 300 mètres de dénivelé positif ?

Pour vous motiver, pensez à ce qui vous attend au sommet. Un encas, peut-être. Une gorgée d'eau fraîche, sans doute. Mais aussi et surtout, un splendide panorama sur les vallées cévenoles. Promis, vous saurez bientôt pourquoi Stevenson les surnomma les « collines bleues ». Dans 4 kms, précisément.

LES CAUSSES ET CÉVENNES : Le site, s'étendant sur 302 319 ha au sud du Massif Central, constitue un paysage de montagnes tressées en profondes vallées qui est représentatif de la relation existante entre les systèmes agropastoraux et leur environnement biophysique, notamment au travers des drailles ou routes de transhumances. Les villages et les grandes fermes en pierres situées sur les terrasses profondes des Causses reflètent l'organisation des grandes abbayes à partir du XI^e siècle. Le mont Lozère, faisant partie du site, est l'un des derniers lieux où l'on pratique toujours la transhumance estivale de la manière traditionnelle, en utilisant les drailles.

Les paysages des hautes terres des Causses ont été façonnés par l'agro-pastoralisme durant trois millénaires. Au Moyen Âge, le développement des villes dans les plaines

méditerranéennes environnantes et, en particulier, la croissance des institutions religieuses, ont suscité l'évolution des structures d'élevages, dont les fondements sont encore en place aujourd'hui. Trop pauvre pour accueillir des villes, trop riche pour être abandonné, le paysage des Causses et des Cévennes est le résultat de la modification de l'environnement naturel. Ils présentent pratiquement chacun des types d'organisation pastorale rencontrés sur le pourtour de la Méditerranée (agro-pastoralisme, sylvo-pastoralisme, transhumance et pastoralisme sédentaire). La zone a une vitalité remarquable résultant du vif renouveau des systèmes agricoles. Cette zone est un exemple majeur et viable de l'agro-pastoralisme méditerranéen. Sa préservation est nécessaire pour traiter les menaces provenant des problèmes sociaux, économiques et environnementaux auxquels de tels paysages sont confrontés dans le monde entier. D'un point de vue historique, les Causses et les Cévennes conservent de nombreux témoignages de l'évolution de sociétés pastorales sur plusieurs siècles. Leur important patrimoine bâti, leurs caractéristiques paysagères et associations immatérielles, qui reflètent la tradition, seront préservés grâce au renouveau contemporain des systèmes agraires.

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com, ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le **cas particulier** de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués** auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entraînera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).**
- **Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).**
- **Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour avec un minimum de 11 €/personne).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. **Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.**

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour **causes dénommées** :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation **toutes causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- Assurance Bagages : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation**.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais

supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les **séjours à l'étranger**, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous **fournir une attestation** de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une **garantie « frais de recherche et secours »** avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : n°AU460941 - GENERALI –

BP 7 – 38530 CHAPAREILLAN